



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

MOTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Coûts de l'énergie, inflation, baisse des dotations : sans régulation, les collectivités ne pourront plus investir dans la transition écologique et pour les services publics. Les élus de Grand Paris Sud appellent le gouvernement à des financements exceptionnels pour un territoire exceptionnel !

Le Président de la République et le gouvernement appellent de leurs vœux à une nouvelle méthode d'élaboration des politiques publiques, et soulignent le rôle fondamental des collectivités locales dans la vie quotidienne des Françaises et des Français à travers, notamment, les services publics qu'elles opèrent.

Elles sont aussi un maillon essentiel d'une chaîne qui permet d'amortir les crises successives que nous traversons, qui disposent toutes d'une même constante, d'une même dynamique qui se répète inlassablement avec plus de force : ce sont celles et ceux qui ont déjà le moins qui les subissent le plus.

Mais l'agilité de nos territoires à innover est de plus en plus restreinte.

Elle l'est par une crise énergétique qui les frappe très durement.

Elle l'est par la réduction de leurs financements, et de ses leviers.

Inexorablement, nous constatons un recul de notre capacité à faire, à transformer, à porter de nouveaux projets.

Ici, c'est la dotation globale de fonctionnement qui régresse, alors même que plusieurs de nos communes constatent un différentiel important entre leur population réelle et celle issue des règles de l'INSEE, avec en parallèle, un affaïssement toujours plus important des dispositifs de solidarité, que ce soit le fonds de péréquation intercommunale (FPIC), le fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF) ou encore la dotation de solidarité urbaine (DSU). Là, c'est la taxe générale sur les activités polluantes, au demeurant nécessaire, qui fait grimper drastiquement le coût du traitement des ordures ménagères sans que n'ait été anticipé l'impact sur les collectivités, et in fine, sur les ménages. Ici encore, c'est la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, nouvelle compétence des collectivités locales, qui, contrainte de l'exercer, n'ont d'autre choix que d'instaurer une nouvelle taxe, pesant encore une fois sur les contribuables.

Et maintenant, nous est annoncée la suppression en deux exercices de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, qui reste le seul marqueur du dynamisme d'un territoire et de son lien avec le tissu économique.

Tout cela dispose d'une volonté de recentralisation de l'État au mépris de l'autonomie financière et fiscale des collectivités.

Aujourd'hui, ce sont les coûts de l'énergie et l'inflation du coût des matières premières qui sont en passe de nous étrangler.

Sur les dépenses énergétiques, alors que nous avons dépensé moins de 7 millions en 2021, il nous faudra en budgéter 20 millions pour 2023, et ce, malgré notre rattachement à des groupements de commandes qui sont de véritables amortisseurs. Mais, faute de dispositif d'amortissement plus conséquents, nous n'aurons d'autre choix que de ralentir le rythme de nos investissements - les collectivités locales représentant 70% de l'investissement public dans notre pays, ou encore, de réduire l'offre de services publics.

Et pourtant, à l'image des villes moyennes ou des métropoles partout ailleurs sur le territoire national, aux confins de la zone dense de la région parisienne, nous assumons toutes les charges de centralité.

353 000 habitants, l'équivalent d'agglomérations comme Montpellier, Tours, Rennes ou encore Saint-Étienne.

19 quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui concentrent un quart de la population du territoire. Une personne sur deux qui vit sous le seuil de pauvreté à Grand Paris Sud n'en est d'ailleurs pas issue.

De toutes les charges de centralité, mais plus encore.

Une population jeune, qui nécessite plus d'écoles qu'ailleurs.

Une population plus précaire, qui nécessite plus de services publics, plus de dispositifs d'insertion et d'accompagnement à l'emploi.

Une population plus soumise à un emploi moins qualifié, ceux qui sont en première ligne et qui font vivre les métiers essentiels.

Une population plus touchée par les difficultés d'accès à la santé, où le bloc communal est appelé à financer l'hôpital, des centres de santé ou encore des maisons sport-santé.

Et pourtant, nos communes, notre agglomération développent, chacune à leur niveau, des solutions innovantes, puissantes, qui essaient partout sur le territoire national. Elles protègent, elles sont le dernier rempart, avec toutes les forces vives, à l'affaiblissement d'un territoire comme le nôtre, qui entraînerait mécaniquement le sud francilien.

Nous savons faire face, nous en sommes fiers, avec toutes les richesses, les talents qui cohabitent ici. Nous avons les idées pour transformer la vie de nos concitoyens, pour faire un territoire complet, durable, où il fait bon vivre. Nous avons des projets, au rayonnement sans égal, et qui contribuent à la souveraineté du pays, à sa résilience. C'est Genopole, qui avec la génomique participe à créer le médicament de demain. C'est encore Grand Paris Sport qui veut créer le modèle du sport de demain, en alliant la santé, la recherche, la formation, l'économie...

Tout cela nécessite des financements exceptionnels pour un territoire exceptionnel.

L'urgence climatique, les menaces qui pèsent sur la biodiversité, le passage à une économie décarbonée nous obligent, non pas dans 20 ans, non pas dans 10 ans, mais dès maintenant à enclencher des investissements massifs, qui par nature auront des effets à moyen et long termes.

Les marges de manœuvre dont nous disposions jusqu'alors nous ont permis la réalisation de beaux projets. Nous sommes à ce titre deuxième territoire d'Île-de-France en matière de réseaux de chaleur, et celui d'Évry-Courcouronnes, avec la mise en place d'une géothermie en 2023 en complément de la valorisation des déchets, permettra d'économiser pas moins de 48 000 tonnes de rejets de CO2 par an. Nous développons une unité de production de biogaz à partir des boues de l'épuration de nos eaux usées, l'équivalent de la consommation de 4000 logements en eau chaude et chauffage. Nous « renaturons » des espaces écologiques sensibles : le cirque de l'Essonne, les Lacs de Viry-Grigny ou encore les Ru présents sur notre territoire. Nous favorisons l'agriculture de proximité, qui à Moissy-Cramayel ou à Savigny-le-Temple alimentent en circuit court les écoles.

Mais, il reste tant à faire.

Tant à faire que nous ne voyons pas comment, dans la situation actuelle, une agglomération comme la nôtre pourra engager réellement, drastiquement, une transition écologique qui se doit, nécessairement, d'être juste et sociale.

La planification écologique que le gouvernement appelle de ses vœux peut trouver une déclinaison concrète, en s'appuyant sur l'intelligence collective présente dans les territoires, et par leurs alliances. Elle devra se faire à l'aune de moyens dédiés, avec la dotation d'enveloppes globales, fongibles et pluriannuelles.

- **Nous demandons, par ailleurs, à court terme, la mise en place d'un bouclier énergie en faveur des collectivités, et que le gouvernement engage, au niveau européen et à plus long terme, les moyens pour sortir de la dépendance aux marchés de l'énergie, en réinstaurant un tarif réglementé.**
- **Nous souhaitons également l'instauration d'une conférence territoriale entre l'ensemble des parties prenantes, partant des propositions issues du Contrat de Relance et de Transition Écologique et Sociale signé avec l'État, précisant ainsi les modalités d'attribution du « fonds vert » annoncé par la Première Ministre.**

Nous croyons aussi nécessaire que tout un chacun participe à la transition, y compris le secteur privé.

Plus que rendre au consommateur final quelques centimes sur le litre de carburant, ou sur le mégawatt heure d'électricité, ces acteurs doivent investir, sur l'autel d'une maîtrise publique basée sur le partenariat public-privé.

- **Nous demandons au gouvernement de mettre en place une taxe sur les super-profits, dont une partie des produits sera fléchée sur les budgets des collectivités territoriales.**

Elle aura un double mérite : amplifier la transition écologique dès maintenant et participer, par un financement État – collectivités – entreprises à un plan de relance vert, de manière à changer de paradigme collectivement.

Pour y répondre, nous avons des propositions immédiatement applicables :

- **En matière de transition énergétique**, avec le développement des réseaux de chaleur, des énergies renouvelables et de récupération, le renouvellement accéléré de l'éclairage public et l'amplification de la rénovation énergétique des bâtiments ;
- **En ce qui concerne le cycle de l'eau**, avec le renouvellement des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées, par la création de cycles vertueux en matière d'eaux pluviales et d'espaces de biodiversité, par la réutilisation des eaux usées dans nos espaces verts, nos voiries ou par leur valorisation énergétique ;
- **Pour ce qui touche à la gestion des déchets**, par des investissements et des solutions nouvelles, pour mieux orienter les flux, mieux traiter à la source et mieux valoriser dans des filières dédiées ;
- **En ce qui concerne l'agriculture**, en favorisant la transition de son modèle, vers des circuits plus courts ;
- **En matière de mobilités**, pour favoriser les transports du quotidien, les parcours multi-modaux, les déplacements doux, et sortir de la dépendance au véhicule thermique.